



Acteurs Prévention Secours de l'Aide et des Soins à Domicile



Public

Salariés du secteur de l'aide et des soins à domicile.



Pré requis

Aucun.

100% de nos apprenants recommandent cette formation



Objectifs

Cette formation a pour objectif de :

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques.
- Proposer des améliorations des situations de travail pour les soins et la sécurité des personnes.
- Mettre en œuvre un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.



Modalités d'animation

Documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques et pratiques.



Support

-



Validation

Cette formation sera validée par :

- Une évaluation formative continue
- Deux épreuves certificatives (avec grilles INRS : Prévention et Secourisme)
- Attestation validant les compétences remise au stagiaire. Cette attestation est valide 2ans et soumis à un maintien et actualisation des compétences (MAC) d'une journée tous les 2ans.

NB : Le titulaire du certificat APS ASD détient par équivalence le certificat de SST et d'acteur PRAP (IBC).



Contenu

La formation APS-ASD apporte une double compétence nécessaire pour exercer son métier en toute sécurité tout en préservant la santé des personnes.

- Domaine de compétence 1 : la prévention.
°Être acteur de sa prévention.
°Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée.
- Domaine de compétence 2 : le secours.
°Situer le cadre juridique de son intervention.
°Intervenir en cas d'accident.

Accessibilité



Durée

21h de formation



Effectif

de 4 à 10 stagiaires



Tarif

nous consulter



Formateur

Formateur de formateur certifié par l'INRS



Agenda intra

voir : www.a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr